

Article 31 du Règlement

M. Lapierre: Retourner nous coucher? Voilà une bonne suggestion pour vous. Vous n'avez déjà plus tous vos esprits.

Des voix: Bravo!

M. McDermid: Je sais qui a gagné dans l'Ouest et je sais aussi pourquoi.

[Français]

M. Lapierre: Monsieur le Président, vous savez ce député parle toujours assis, rarement debout. J'aimerais qu'il parle plus souvent debout parce que ce serait un hommage à tout ce qu'il peut y avoir . . .

J'aime autant me passer de remarques, monsieur le Président, je ne voudrais pas employer des mots non parlementaires, et vous déplaire.

Ce que je veux vous dire, c'est qu'on a décidé d'utiliser un «reg herring» en prétendant que, maintenant, c'était le «Canadien Central» qui était contre l'Ouest, en prétendant parce qu'on était concerné par un milliard de dollars de l'argent des contribuables qu'on était contre l'Ouest. Cela, monsieur le Président, c'est un nouvel argument. Parce que, au moment où la ministre d'État (Finances) (M^{me} McDougall) s'est levée pour nous expliquer la situation de ces fameuses banques, la ministre d'État aux Finances, au mois de mars, ne parlait pas des problèmes de l'Ouest, elle parlait des problèmes que ces banques éprouvaient eu égard à leurs prêts aux États-Unis. C'est cela qui est drôle dans leur conscience élastique, monsieur le Président, d'avoir maintenant décidé que ce ne sont plus les prêts aux États-Unis qui font défaut mais, pour des raisons politiques évidentes, c'est rendu des prêts de l'Ouest, pour essayer de sauver leur peau d'un scandale majeur. Pour des gens qui sont supposés parler au nom de l'unité nationale, ils devraient avoir honte d'essayer de diviser le pays tout simplement pour camoufler leur propre mauvaise administration.

Monsieur le Président, jamais on n'a vu un tel fiasco, jamais, dans l'histoire des banques au Canada on a vu des ministres aussi incompétents acheter, ce qu'on appelle dans le langage des Îles-de-la-Madeleine, un cochon dans une poche. La ministre d'État aux Finances a décidé qu'elle se lançait corps et âme dans le sauvetage de cette banque-là, sans même vérifier les actifs. Avez-vous déjà vu, et, monsieur le Président, je suis certain, comme homme d'affaires averti, que vous n'achèteriez jamais une entreprise sans au moins vérifier les états financiers et les actifs de l'entreprise. Il n'y a pas un pseudo-homme d'affaires de l'autre côté de la Chambre, je l'espère, qui aurait été aussi innocent que d'aller acheter une entreprise sans vérifier les actifs. Pourtant, c'est bel et bien ce que leur gouvernement a fait eu égard aux deux banques et c'est ce qui est absolument aberrant, monsieur le Président.

Je me réfère à tous les témoignages que l'on a reçus depuis quelques semaines, voulant, entre autres, que les banques, les autres banques à charte, ont offert d'envoyer des inspecteurs.

Mais non, ça pressait trop! Mais pourquoi est-ce que ça pressait tant d'essayer de trouver un moyen de sauvetage au

moment où le chat est sorti du sac? Je vais vous le dire pourquoi, monsieur le Président. Ça pressait parce que ça tombait la même fin de semaine où le premier ministre (M. Mulroney) faisait son «show» télévisé. C'était la même fin de semaine où il ne voulait pas—et ce n'était pas prévu dans son plan de relations publiques, vous pouvez vous imaginer, cela n'était pas prévu dans les relations publiques du premier ministre . . .

[Traduction]

M. McDermid: J'invoque le Règlement.

M. le Président: Le député de Brampton-Georgetown invoque le Règlement.

M. McDermid: Je vous remercie, monsieur le Président. Je m'en veux d'interrompre mon collègue, car j'ai toujours beaucoup de plaisir à l'écouter . . .

Une voix: On ne le dirait pas à vous entendre.

M. McDermid: Cela fait maintenant exactement 11 minutes que je l'écoute. Je croyais bien que le débat portait sur la Norbanque, sur ses tribulations et les difficultés qu'elle traverse actuellement. Au cours des 11 dernières minutes, je n'ai pas entendu une seule allusion à la Norbanque et à ses problèmes. Le député parle d'une autre banque et d'une toute autre question. J'estime donc que nous devrions revenir à l'objet du débat ou proposer l'ajournement de la Chambre.

M. de Corneille: J'invoque le Règlement.

M. le Président: Le député de Eglinton-Lawrence invoque le Règlement.

M. de Corneille: Monsieur le Président . . .

M. le Président: Le député occupe-t-il son siège?

Une voix: Non.

M. le Président: Il ne peut alors invoquer le Règlement.

La parole est au député de Shefford.

[Français]

M. Lapierre: Monsieur le Président, la frivolité du rappel au Règlement de mon collègue démontre jusqu'à quel point il ne suit pas avec intérêt l'interrelation entre la situation de la Banque commerciale du Canada et celle de la Norbanque.

Est-ce que l'honorable député prétend maintenant qu'il s'agit de deux choses complètement différentes?

Monsieur le Président, on sait tous que, depuis le mois de mars, la survie de ces deux banques est intimement liée. Et je pense que l'honorable député, au lieu d'essayer de faire des rappels au Règlement qui sont frivoles, devrait plutôt écouter et apprendre un peu de ce que les députés de l'opposition ont à lui dire. S'il faisait un examen de conscience, il éprouverait peut-être un sentiment de culpabilité.

Monsieur le Président, non seulement . . .

[Traduction]

M. McDermid: Je n'ai encore rien entendu à propos de la Norbanque. Quelle solution nous proposez-vous? Voyons!